

EDITO : « Notre terre brûle et nous regardons ailleurs »

(Jacques Chirac - 2002)

Le réchauffement planétaire est un fléau, ses conséquences ne sont plus chimériques. La COP 29 de BAKOU a, sous les applaudissements des oligopoles mondiaux du pétrole et du gaz, viré à la farce et au mépris des peuples du Sud menacés tantôt par des sècheresses détruisant toute possibilité de production alimentaire, tantôt par la montée des eaux pouvant engloutir des îles entières.

Les pays du Nord qui sont pourtant les premiers responsables des bouleversements climatiques ont refusé d'engager 1000 milliards / an pour les pays du Sud alors qu'ils consacrent 2450 milliards à la course aux armements chaque année ! La lutte climatique impose le courage de décisions politiques franches, radicales qui obligent à la sortie des énergies fossiles, incriminent l'extractivisme, définissent les responsabilités, ordonnent de mettre en œuvre l'impérative solidarité.

À Valence, comme ailleurs, il n'y a aucune fatalité mais une violente rébellion d'une nature, d'un climat dérégulé par un système qui méprise autant les êtres humains que la nature. Les éléments de langage des suppôts du capitalisme et des médias-business sont sans limites. Nous voici donc au temps des adaptations mais encore faut-il bien voir que l'austérité budgétaire est antinomique avec cette dite adaptation et que cette dernière ne soit pas que basée sur la responsabilité individuelle pendant qu'on laisse libre court à la flexibilité du marché. Où est le véritable moteur des bouleversements climatiques ? 90% des rejets mondiaux de CO2 sont provoqués par la combustion de charbon, de pétrole et de gaz. Selon OXFAM, les 1% des plus grandes fortunes mondiales (77 millions) émettent autant de CO2 que la moitié de l'Humanité ! Alors que de TRUMP à MILEI et d'ORBAN à MODI, l'internationale des climatonégationistes a le vent en poupe, le temps de la demie mesure est révolu. Problème : le climat se range toujours du côté des climato-septiques les plus farouches. L'élection de TRUMP a permis de faire bondir en 24H les 10 plus grandes fortunes du monde de 64 milliards (dont 26 milliards pour le seul ELON MUSK !)

Un autre fléau et non des moindres est la pollution plastique.

Le traité mondial qui lui était consacré en Corée du Sud a échoué. En cause essentiellement l'obstruction des pays producteurs de pétrole, encore eux ! Alors que **si rien n'est fait, la pollution plastique, comme la production pourrait tripler d'ici à 2060. Emballages, vêtements, déchets... les plastiques sont omniprésents dans nos vies et nos organismes.**

L'équivalent d'une carte de crédit (5gr) serait ingéré par personne et par semaine ! Dans le mode, 10% des déchets plastiques sont recyclés, 20% incinérés, 50% enfouis et 20% se dégradent dans l'environnement sous forme de micro et de nano plastiques. Or, les produits chimiques qu'ils contiennent sont nocifs pour l'agriculture et l'alimentation jusqu'à modifier le patrimoine génétique des végétaux dont nous nous nourrissons selon des études. Ils contiennent par ailleurs des substances qui altèrent le système endocrinien avec des conséquences majeures sur le développement embryonnaire jusqu'à l'âge adulte, sans oublier « le coût sociétal » des répercussions sanitaires.

Les modifications climatiques, comme les pollutions ne connaissent pas de frontières, les êtres humains avec l'ensemble du vivant ont partie liés. Ils ont en commun la terre, les océans, l'air et l'eau qui circulent, les bactéries ou les oiseaux qui ne connaissent ni les continents ni le charabia des nihilistes, chiens de garde du système. L'heure est donc à construire l'unité du genre humain faisant corps avec l'écosystème du vivant pour inventer un nouveau projet mondial de vie en commun, de solidarité, de partage des savoirs, des avoirs et des pouvoirs pour une planète vivable et durable. Un tel horizon appelle à une coopération de type nouveau et à l'appropriation sociale et citoyenne des grands moyens de production. A l'opposé des projets de société ethno nationalistes dessinés par cette liste sans fin de loi sur les migrations et, loin des débats tordus contre toute norme et des qualificatifs « d'éco-terroristes » dès qu'on évoque une question sur la vie humaine ou la nature.

BULLETIN MUNICIPAL



Infos PAILHES

DECEMBRE 2024

Horaires ouverture

Mairie & Agence Postale

Du lundi au vendredi

8h30 à 12h30

pailhes.mairie@wanadoo.fr



www.pailhes.fr

05 61 67 55 72



SOMMAIRE :

P.2 : EDITO

**P.3 : Projet ferme
communale - verger-
maraichage**

**P.4 : Aménagement
grange d'Aline**

✓ à vos agendas

Projet de ferme communale sous la forme d'un verger associé, ou pas, à du maraîchage



Dans le cadre du projet alimentaire territorial (PAT) porté par le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) et donc, par un grand nombre de communes et d'intercommunalités, mais aussi au regard d'un contexte de déprise agricole, de changement climatique et de transition agro-écologique, la commune de Pailhès (à l'instar de ce qu'a réalisé la commune de Mouans-Sartoux dans les Alpes Maritimes) projette l'aménagement de l'espace communal situé entre « les box de stockage » et le hameau de Ruquet. Cette réserve foncière de 2,7 ha est mise à disposition en partie (1,2 ha) par bail à ferme à deux productrices en plantes médicinales et aromatiques et à une arboricultrice. Le solde, soit, 1,5 ha porte sur la création d'un verger communal qui pourrait être associé à du maraîchage si le besoin est exprimé. Ce projet transversal recouvre de nombreuses dimensions et attentes :

- Renforcer une filière très déficitaire par la production de fruits frais bio et transformés en direction de la restauration hors domicile (écoles, EPHAD, restaurants, marchés locaux...)
- Relocaliser une production par le choix d'espèces et variétés résilientes face aux enjeux climatiques avec l'accompagnement technique de la fédération RENOVA qui promeut des variétés anciennes et endémiques.
- Sensibiliser les enfants et le grand public à la pédagogie du « produire et consommer autrement » via l'expérimentation (chantiers participatifs, évènementiel autour du fruit...)
- Valoriser la transversalité des systèmes alimentaires durables par la socio-écologie (la santé, la précarité alimentaire, l'économie locale, la biodiversité...)
- Ouvrir un espace test à l'adresse des futurs installés en arboriculture (plantation, greffage, protection sanitaire) mais aussi à l'adresse de particuliers souhaitant (re)planter un verger.
- Créer un lieu de rencontre et d'échanges pour renforcer le lien social à l'heure où la société se polarise de plus en plus.



- Rechercher l'implication de tous les acteurs locaux (élus, associations, habitants) pour une gouvernance démocratique, partagée et duplicable en d'autres lieux.

Le projet s'appuie sur deux axes forts qui ont vocation à s'enrichir et à s'interconnecter tout au long du portage (un an à compter d'octobre 2024) :

- A / La participation citoyenne que l'on appelle de nos vœux pour une information, consultation, co-construction, voire plus, selon le niveau de co-décision qui sera posé.
- B / L'accompagnement technique de RENOVA afin de valider par étape la pertinence des choix.

S'agissant de l'animation, un prestataire rompu à la participation citoyenne (Lilian RICAUD) a été recruté et financé par le PETR via les fonds LEADER. A raison d'une réunion mensuelle sous le format d'une demie journée en salle et (ou) sur le terrain, Lilian a donc en charge la facilitation des échanges par une méthodologie et l'utilisation d'outils coopératifs.

Pour l'heure, le groupe de travail est constitué d'une douzaine de personnes (dont 4 élus et 2 personnes issues du comité de développement du PETR). Afin d'élargir la participation des habitants, la création d'une commission extra-municipale est en cours. Pour ce faire, nous recourons à :

- Une quinzaine de volontaires intéressés par cette dynamique démocratique expérimentale
- Une dizaine de personnes tirées au sort afin de toucher différents profils tout en ayant pour elles bien sûr, la possibilité de renoncer.
- Un tirage au sort de 4 enfants de 8 à 15 ans, ou plus, sous condition d'autorisation parentale.

Pour les deux dernières catégories précitées, un binôme se rendra chez les personnes tirées au sort pour expliciter les tenants et les aboutissants de la participation et recueillir leur accord -ou pas- D'ores et déjà, tout un chacun peut suivre l'évolution du projet via les comptes rendus en se connectant au lien suivant <https://metacartes.net/pailhes>

Projet d'aménagement de la grange d'Aline en un espace pluriactivité.



Grange située place de l'église à côté de l'école de musique

Comme suite à l'acquisition du bâti, il nous faut questionner les différents usages qui pourraient se dégager et, conséquemment retenir les aménagements opérationnels.

Pour l'heure, des propositions émergent tout en laissant ouvert le champ des possibles. Au vu d'un emplacement stratégique en lien avec des commodités publiques et des offres existantes, il est permis d'entrevoir des fonctionnalités complémentaires ou à renforcer telles que :

- La création d'une halle ouverte sur l'espace public pour accueillir sous abri le marché, des événements associatifs et culturels, une aire de jeux pour les enfants ?
- Un tiers-lieu doté d'un espace de bureaux partagés et d'accueil d'artistes ?
- Une maison des producteurs locaux pour renforcer les circuits-courts ?
- Un espace dédié à la petite réparation dans le cadre de l'économie circulaire ?

Ainsi, à l'égal de la participation citoyenne pour la création de l'espace communal, la municipalité souhaite mettre en place un comité consultatif composé d'élus et d'habitants pour réfléchir et acter les attentes quitte à les phaser dans le temps en fonction de l'avancement des aménagements, eux-mêmes lissés sur plusieurs exercices pour des questions budgétaires.

En conséquence, vos contributions sont les bienvenues ; soit sous forme écrite à l'adresse de la mairie, soit sous la forme d'une participation active au sein de la commission à constituer. En vous remerciant par avance dans l'attente de vos retours.

Compte tenu des désordres structurels importants, nous allons déposer en janvier prochain, des demandes d'aides à nos partenaires financeurs habituels (Etat, Département, Région). Une première tranche de travaux porterait sur :

- La réfection de la toiture et le remplacement ou le renforcement des éléments de charpente.
- L'ouverture du mur côté place pour un apport solaire suivie d'une extension future ?
- La dépose du plancher qui pourrait être reconstruit partiellement par la suite ?
- La réalisation d'une dalle avec le réseau d'évacuation des eaux usées pour l'installation de sanitaires.
- La mise en conformité électrique avec le souci des fonctionnalités à venir.

Jules MEFFROY, architecte Maître d'œuvre, est en passe de finaliser une première tranche du programme et de son chiffrage. A ce stade, il s'agit bien d'une mise en sécurité du bâti et de réaliser des travaux de premier niveau de nature à permettre des aménagements évolutifs au regard des usages. Dans une toute prochaine communication, nous vous informerons du financement à mobiliser.

Une perspective de 1^{er} niveau



À noter sur vos agendas :

- ❖ Restitution des livres de Noël offerts aux enfants de la commune (de la naissance au Cm2) **A PARTIR DU 20 DECEMBRE AUPRES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE AUX HEURES D'OUVERTURES**
- ❖ Débat public **25 janvier 2025 à 15h** à la salle des fêtes suivi de la galette des rois
- ❖ Fermeture du secrétariat de mairie **du 23 décembre au 27 décembre inclus**

L'agence postale reste ouverte